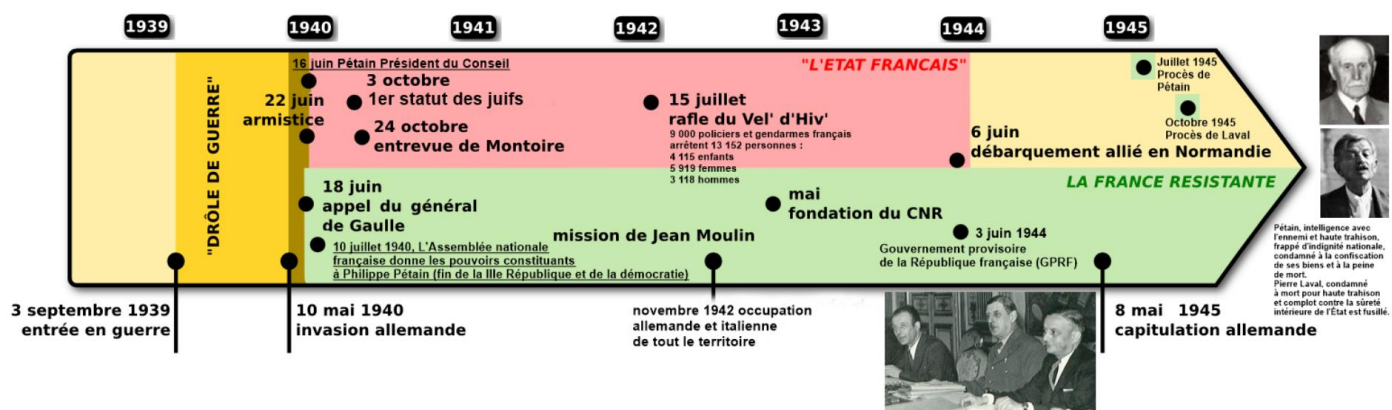


Chapitre 4 : La France dans la Seconde Guerre mondiale / Leçon

Problématique : Quels sont les conséquences de la défaite en France ?

Plan du cours	Mots clés
I- Une défaite militaire face à l'Allemagne nazie Que se passe-t-il en France durant l'année 1940 ? Quelles sont les conséquences de la fin des combats ? 1- La France perd en quelques semaines 2- Armistice ou combat ? 3- La fin des combats et ses conséquences II- Le choix de la collaboration par le régime de Vichy Quelles sont les caractéristiques du régime de Vichy mis en place par le maréchal Pétain ? 1- La collaboration 2- L'idéologie officielle du régime et la « révolution nationale » 3- 1942 : Invasion de la zone libre par les Allemands III- Le choix de la résistance par la France libre Comment s'organise la résistance en France ? 1- Le général de Gaulle depuis Londres 2- La résistance à l'intérieur du pays 3- La résistance s'organise autour des gaullistes et de communistes	Wehrmacht Régime de Vichy Collaboration Corporatisme Antisémitisme Résistance Forces françaises libres (FFL) Maquis Francs-tireurs-partisans (FTP)

Dates repères :



I- Une défaite militaire face à l'Allemagne nazie

Que se passe-t-il en France durant l'année 1940 ? Quelles sont les conséquences de la fin des combats ?

1- La France perd en quelques semaines

Après l'invasion de la Pologne, le 1^{er} septembre 1939, tous les Etats européens sont entraînés dans une nouvelle guerre. La France et le Royaume-Uni déclarent la guerre au régime nazi le 3 septembre 1939, mobilisent des hommes mais n'engagent pas de combats. Commence alors une « drôle de guerre » pendant de longs mois (environ 8 mois), entre septembre 1939 et mai 1940,

aucune offensive n'est menée entre les belligérants, qui attendent le meilleur moment pour lancer l'attaque. Ce n'est qu'après des campagnes victorieuses en Pologne et en Norvège que l'armée allemande engage la campagne en France en mai 1940. Une grande offensive est lancée simultanément sur les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la France. Malgré les combats menés par les soldats français pour résister à l'invasion allemande, la France s'effondre en quelques semaines face à l'aviation et aux blindés de la Wehrmacht. La campagne de France se déroule du 10 mai au 25 juin 1940. A la mi-juin 1940, les Allemands sont à Paris.

Wehrmacht : nom porté par l'armée allemande entre 1935 et 1946.

Document : les Allemands sur les Champs-Élysées (1940)



Source : Revue des deux mondes



Sur la photographie de gauche, les troupes allemandes défilent sur les Champs-Élysées le 14 juin 1940 ; à droite, un cliché devenu célèbre des rares Parisiens restés dans la capitale et regardant les troupes occupantes défiler dans la détresse et la consternation.

Les armées alliées se replient face à l'offensive des nazis, des soldats français et britanniques sont évacués précipitamment de Dunkerque vers l'Angleterre pour éviter d'être faits prisonniers. Le récent film *Dunkerque* de Christophe Nolan de 2017 retrace l'évacuation de ces soldats réfugiés à Dunkerque.

Document : embarquement de soldats anglais sur les plages de Dunkerque.



Source : Hérodote

Pendant près de 9 jours pour échapper aux Allemands, les Alliés évacuent près de 400 000 soldats alliés à partir du port et des plages de la ville de Dunkerque. 35 000 soldats français sont néanmoins faits prisonniers.

A cette déroute s'ajoute l'exode la population qui fuit la progression des armées allemandes. Près de 8 millions de Français fuient vers le Sud, en mai et juin 1940.

Document : exode des Français vers le Sud



Source : Figaro

L'exode est un aspect crucial, et qu'on tend à oublier, de l'effondrement de la France en quelques jours en 1940. Six à huit millions de civils français ont fui l'invasion allemande en mai et surtout en juin. Tous en demeurèrent marqués à vie. Nous retrouvons ce thème dans « En mai, fais ce qu'il te plaît » est un film de Christian Carion de 2015 consacré à l'exode de mai-juin 1940.

2- Armistice ou combat ?

Tandis que le gouvernement français est réfugié à Bordeaux, les dirigeants se retrouvent confrontés à deux options : l'armistice ou la poursuite du combat. Cette alternative crée une véritable scission : le 17 juin 1940, le maréchal Pétain à la tête du gouvernement choisit de

demander l'armistice à l'Allemagne. Le lendemain, le général de Gaulle adresse depuis Londres un appel à la résistance. Le 22 juin est signé un premier armistice à Rethondes avec l'Allemagne, dans le wagon-même où avait été signé l'armistice de la Première Guerre mondiale. Deux jours plus tard, un second armistice est signé avec l'Italie fasciste de B. Mussolini.

Document : 17, 18 et 22 juin 1940

Le discours du maréchal Pétain le 17 juin 1940

Français !

A l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée (...), sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli son devoir vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés (...). C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.

Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à (...) mettre un terme aux hostilités.

Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie.

Discours du Général de Gaulle prononcé à la radio de Londres le 18 juin 1940

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. (...). Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi (...) rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire. Car la France n'est pas seule ! (...) Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis. Cette guerre est une guerre mondiale. (...).

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Document : signature de l'armistice à Rethondes (22 juin 1940)



Signature de l'armistice dans le wagon de l'armistice de 1918 à Rethondes. A l'extrême gauche : Adolf Hitler. Du côté français (de gauche à droite : le général de l'armée de l'air Bergeret, l'ambassadeur Léon Noël, le général Huntziger, l'amiral Le Luc.

Source : Histoireenquestions.fr

Document : les conditions de l'armistice du 22 juin 1940

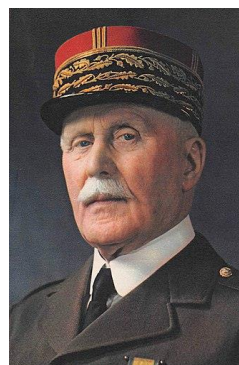
Aspect territorial	Aspect humain	Aspect financier	Aspect militaire
La zone nord et atlantique est occupée par l'armée allemande. L'empire colonial reste sous l'autorité du gouvernement français.	Les prisonniers de guerre français (près de 2 millions) restent en captivité. La France doit livrer les ressortissants allemands présents sur son territoire.	La France doit entretenir les troupes d'occupation allemande.	Seule une petite armée est autorisée en zone libre Livraison de l'armement à l'Allemagne L'aviation et la flotte sont laissées au gouvernement français

Le territoire français est alors séparé entre la partie nord occupée par les Allemands et la partie sud, dite « libre », contrôlée par le régime de Vichy.

3- La fin des combats et ses conséquences

La fin des combats a des conséquences importantes pour le pays. C'est tout d'abord la division du pays en deux. : au nord et sur le littoral Atlantique, une zone occupée par l'armée allemande.

Document : la France divisée



Philippe Pétain (1856-1951)

Vainqueur prestigieux de la Bataille de Verdun (Première Guerre mondiale)

Chef de l'Etat de 1940 à 1944. Il s'engage dans la collaboration avec l'Allemagne. Il dirige donc le régime de Vichy, antirépublicain et antisémite. Après la libération, il est condamné à la prison à perpétuité.

Source : Dictionnaire Larousse

Le 10 juillet 1940, Philippe Pétain obtient du Parlement les pleins pouvoirs. Le lendemain, il transforme la constitution afin de contrôler les principaux leviers du pouvoir (voir le document suivant). Il exerce le pouvoir exécutif mais aussi législatif. C'est la fin de la III^e République, la mise en place de l'Etat français appelé également le régime de Vichy et l'établissement d'un régime dictatorial dans la zone Sud.

Document : la mise en place de l'Etat français (11 juillet 1940)

Nous, Philippe Pétain, maréchal de France (...), chef de l'Etat français (...) décrétons (...) :

Article 1. Le chef de l'Etat français a la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'Etat, qui ne sont responsables que devant lui.

Article 2. Il exerce le pouvoir législatif, en conseil des ministres (...)

Article 3. Il promulgue les lois et assure leur exécution

Extraits de la loi constitutionnelle du 11 juillet 1940.

II- Le choix de la collaboration par le régime de Vichy

Quelles sont les caractéristiques du régime de Vichy mis en place par le maréchal Pétain ?

1- La collaboration

Face à l'occupation, le régime de Vichy fait le choix de la collaboration avec l'Allemagne nazie. Dans son allocution du 30 octobre 1940, Philippe Pétain utilise officiellement cette expression.

Le régime de Vichy : c'est le nom donné à l'Etat français du maréchal Pétain. Celui-ci met en œuvre une politique autoritaire, conservatrice, antirépublicaine et antisémite.

Collaboration : c'est le choix de l'Etat français de participer activement à la politique de l'Allemagne nazie, par des accords économiques et une coopération policière et militaire, à partir d'octobre 1940.

Le régime de Vichy met en place le premier statut des Juifs dès le 3 octobre 1940. La police française participe aux arrestations de Juifs comme les 16 et 17 juillet 1942 lors de la rafle du Vel d'Hiv. Ainsi durant la Seconde Guerre mondiale plusieurs milliers de Juifs français sont déportés.

La collaboration est aussi économique, artistique et « quotidienne » : 3 à 5 millions de lettres de dénonciation ont été envoyées pendant la guerre.

Document : service du Travail Obligatoire



Ainsi, avec la complicité du gouvernement de Vichy, l'Allemagne Nazie impose la mise en place du STO pour compenser le manque de main-d'œuvre dû à l'envoi de ses soldats sur le front russe. Le STO provoqua le départ dans la clandestinité de près de 200 000 réfractaires, dont environ un quart gagnèrent les maquis en pleine formation.

Le STO accentua la rupture de l'opinion avec le régime de Vichy, et constitua un apport considérable pour la Résistance.

2- L'idéologie officielle du régime et la « révolution nationale »

Le projet du régime de Vichy est de transformer en profondeur la société française, en rupture avec les principes républicains.

Il s'agit tout d'abord du rejet du parlementarisme et du multipartisme, dit autrement du pouvoir de l'assemblée nationale et des députés ainsi que l'existence de différents partis politiques.

Il s'agit ensuite d'un encadrement du travail par le biais du corporatisme, un antisémitisme d'Etat, les Juifs étant exclus de l'administration et de nombreuses professions.

Document : un régime antisémite

Est regardé comme Juif (...) toute personne issue de trois grands-parents de la race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint est lui-même juif. L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs : chef de l'Etat, membre du gouvernement, (...) toutes juridictions d'ordre professionnel et toutes assemblées issues de l'élection (...), membres des corps enseignants, officiers de l'armée de terre, de mer et de l'air (...). Les Juifs ne pourront, sans conditions ni réserve, exercer les professions suivantes : directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques

Loi du 3 octobre 1940 portant sur le statut des Juifs.

Corporatisme : organisation d'institutions rassemblant les ouvriers et les patrons dans le but de subordonner les différents intérêts liés à celui de l'entreprise.

Antisémitisme : Doctrine raciste manifestant une hostilité complète vis-à-vis des juifs.

Enfin, le maréchal Pétain est aussi l'objet d'un véritable culte de la personnalité.

Document : affiche de propagande en l'honneur du maréchal Pétain de 1941



Dès 1940, Pétain réalise la nécessité de contrôler et de mettre en valeur son image. Il s'entoure d'un photographe officiel. Sur les photos, il apparaît presque toujours en uniforme, pour montrer le côté réconfortant du « bon maréchal » expérimenté.

Son slogan : Travail, famille, patrie est au cours de sa « révolution nationale ».

Les titres des affiches utilisent une rhétorique culpabilisante et glorifient son attachement patriotique (une des plus célèbres légendes de ses portraits dit ainsi en s'adressant à la population : « Etes-vous plus français que lui ? » ; un des slogans du régime affirme aussi : « Pétain c'est la France et la France c'est Pétain »).

La propagande a aussi comme objectif de changer les codes profonds de la France, adoptés pour la plupart depuis la Révolution de 1789, comme la Marseillaise qui est remplacée par « Maréchal, nous voilà ! », le drapeau sur le lequel est ajoutée la Francisque -nouveau symbole utilisé par le régime de Vichy- ou encore l'institution d'une école qui a désormais pour but d'enseigner aux enfants les nouvelles valeurs du régime de Vichy. Une intense propagande est aussi permise grâce à la censure des radios et de la presse qui sont désormais totalement contrôlées par le régime ; les médias sont ainsi, dès 1940, une arme fantastique de propagande pour le Maréchal Pétain.

3- 1942 : Invasion de la zone libre par les Allemands

A partir de 1942 et le débarquement des Alliés en Afrique du Nord (opération Torch), les Allemands décident d'envahir la zone libre avec l'aide des Italiens. Jusqu'à la fin de la guerre, le maréchal Pétain collabore avec l'Allemagne et il prend la tête de la zone Sud.

A la fin de la guerre, il est envoyé en Allemagne. Revenu en France en 1945, il est arrêté et condamné à mort avant que sa peine de mort soit transformée en un emprisonnement à vie par le général de Gaulle. Il meurt le 21 juillet 1951.

III- Le choix de la résistance par la France libre

Comment s'organise la résistance en France ?

La résistance : c'est l'ensemble des organisations clandestines luttant contre l'occupation allemande pendant la Seconde Guerre mondiale.

Des hommes, des femmes et la jeunesse française convaincus des valeurs de la République et de ses principes de liberté entrent progressivement dans la résistance.

1- Le général de Gaulle depuis Londres

S'opposant dès le début à l'armistice et au régime de Vichy, le général de Gaulle organise la résistance depuis Londres.



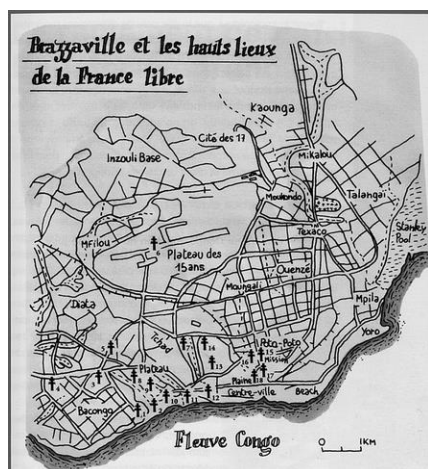
Charles de Gaulle (1890-1970)

Militaire de carrière, il est nommé général de brigade en juin 1940 ; il devient ensuite sous-secrétaire d'Etat à la Guerre et à la défense nationale le 5 juin 1940.

Après la nomination de Pétain, il se rend à Londres et y prononce son célèbre appel du 18 juin. Il devient le chef de la France libre puis du Comité français de la résistance nationale. De 1944 à 1946, il est président du Gouvernement provisoire de la République française. Après s'être retiré de la vie politique pendant plusieurs années, il devient le premier président de la Vème République de 1958 à 1969.

Le 28 juin 1940, il est reconnu par W. Churchill comme le chef de tous les Français libres. Dès août 1940, les colonies de l'Afrique-Equatoriale française se rallient à la France libre, ce qui permet à de Gaulle d'installer sa capitale à Brazzaville.

Document : Brazzaville, capitale de la France libre



Ce document présente un plan de Brazzaville pendant la guerre. Il met en valeur les lieux les plus importants de la France libre, et montre l'organisation d'une ville transformée en capitale : lieux de pouvoir, structures militaires, réseaux de communication. Il permet aussi de voir comment le contexte de domination coloniale demeure malgré les bouleversements politiques.

- | | |
|---------------------------------|--|
| 1 Case de Gaulle | 10 Cercle civil |
| 2 Monument Savorgnan de Brazza | 11 Quartier général des armées de l'AEF |
| 3 Square-de-Gaulle | 12 Première résidence du général de Gaulle |
| 4 Aéroport du Capitaine-Gaulard | 13 Maison commune |
| 5 Stade Marchand | 14 Radio-Brazzaville |
| 6 Aéroport de Maya-Maya | 15 Cathédrale du Sacré-Cœur |
| 7 Ecole militaire | 16 Basilique Sainte-Anne |
| 8 Radio-Club de Brazzaville | 17 Stade Félix-Eboué |
| 9 Palais du gouverneur | 18 Monument Félix-Eboué |

Source : réseau canopé

Brazzaville devient la base opérationnelle des combattants ralliés au général de Gaulle. Celui-ci apparaît comme le chef de la résistance à l'étranger. Il est à la tête des Forces françaises libres (FFL) qui comptent un peu moins de 75 000 personnes.

Forces françaises libres (FFL) : fusion des principaux groupes militaires de la résistance intérieure à partir du 1^{er} février 1944.

2- La résistance à l'intérieur du pays

La résistance à l'intérieur du pays commence dès la signature de l'armistice mais elle reste très divisée et peu active. Elle s'appuie sur environ 2 à 3 % de la population et la constitution de maquis dans les zones rurales.

Un maquis : région isolée, souvent en montagne ou dans les zones rurales à la végétation dense, servant de base arrière d'opération pour un groupe de résistants.

Document : Entrainement des jeunes résistants dans le maquis



Le maquis est un espace idéal pour l'entraînement. Sur la photographie de gauche nous pouvons voir un jeune résistant qui s'entraîne à tirer au fusil dans les Alpes du Sud, en octobre 1944.

Source : France info junior

Après l'invasion de l'URSS par l'Allemagne (opération Barbarossa de 1941), les communistes français entrent également dans la résistance avec le mouvement des Francs-tireurs partisans.

Francs-tireurs partisans : mouvement de résistance intérieure français créé à la fin de l'année 1941 par la direction du parti communiste français.

Mais c'est surtout à partir de 1942, après l'invasion de la zone sud du territoire français, que la résistance s'intensifie et prend différentes formes : sabotage, assassinats, destruction des lignes de chemins de fer.

Document : actes de sabotage contre l'occupant



Les actes de sabotage visent à réduire l'approvisionnement de l'occupant. Les auteurs des sabotages sont durement réprimés par la peine de mort. C'est la raison pour laquelle ces actes avaient lieu la nuit et en toute discrétion. Ils devaient être très rapides.

Source : musée de la résistance

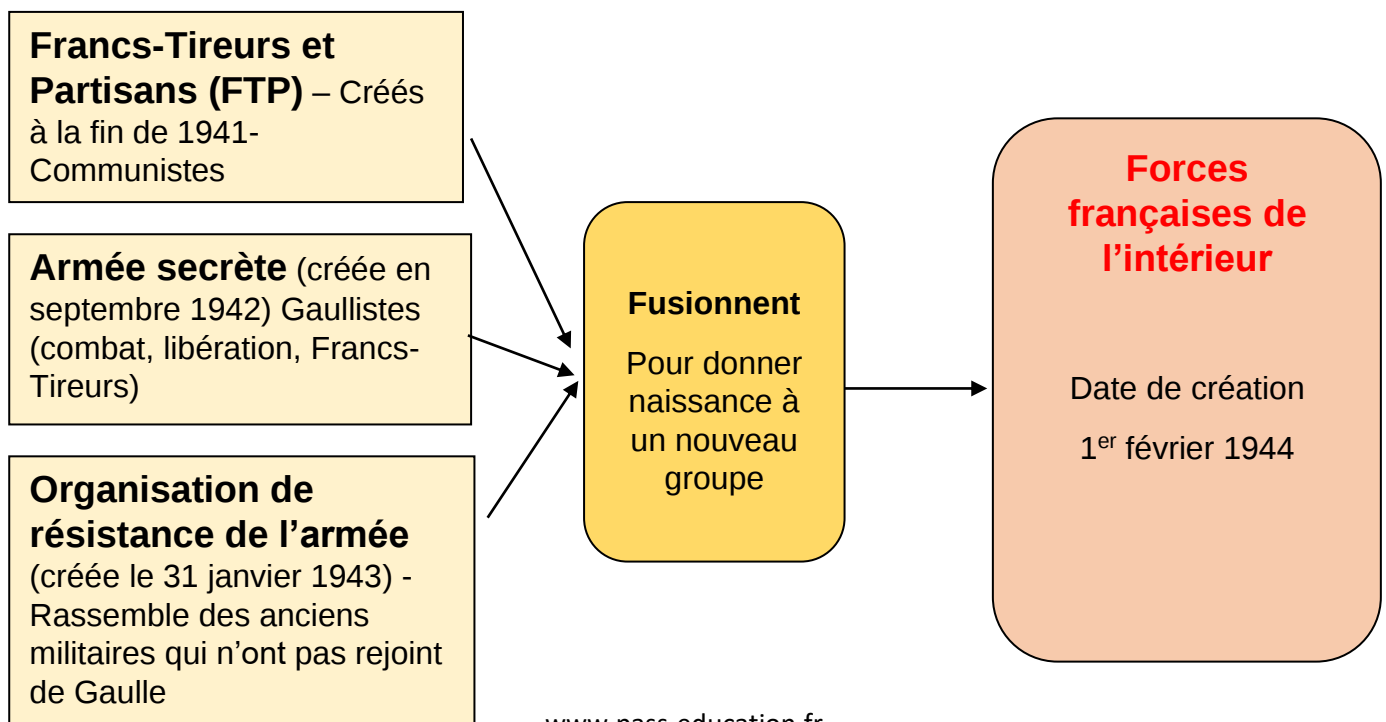
La résistance est également une activité civile comme par exemple informer les Français ou les protéger en leur donnant des faux papiers pour échapper au Service du Travail Obligatoire (STO). La résistance prend d'autres formes comme l'aide pour échapper à la déportation. Les Juifs subissent des rafles et cela conduit une partie de la population à les aider à échapper à la déportation. Ce qui n'est pas sans danger pour les résistants. Ces derniers sont soumis aux dangers de la clandestinité et de la répression : 70 000 sont déportés.

Notons, l'engagement de la jeunesse dans la résistance. L'année 1943 constitue un tournant dans l'engagement politique de la jeunesse française en la poussant à s'organiser pour mieux résister à l'ennemi. Par ailleurs, l'unification de la résistance, conduite par Jean Moulin, est en cours.

Jean Moulin crée le CNR (Conseil National de la Résistance), en mai 1943. Le CNR regroupe les leaders des mouvements de résistance intérieure, des anciens partis politiques et syndicats. Il prépare les débarquements alliés, qui pourront s'appuyer sur une résistance fédérée.

Enfin, au début de l'année 1944, les groupes de résistants fusionnent pour former les Forces françaises de l'intérieur (1^{er} février 1944).

Document : la fusion des groupes de résistants



3- La résistance s'organise autour des gaullistes et de communistes

La résistance française se structure autour notamment des gaullistes et des communistes, comme Raymond et Lucie Aubrac. A partir du 1^{er} février 1944, les différents mouvements fusionnent sous le terme de Forces françaises de l'intérieur (FFI). Les FFI jouent un rôle important dans le débarquement des troupes Alliés en Normandie et dans le mouvement de libération de toute la France. Les effectifs passent de 100 000 en février 1944 à 400 000 au moment de la libération.



Lucie Aubrac (1912-2007)

Agrégée d'histoire en 1938, communiste, elle entre dans la résistance avec son mari Raymond dès 1940. Elle participe à de nombreuses actions : tractage, évasion de son mari...Jusqu'à la fin de sa vie, elle apporta son témoignage sur cette période.

Travaillez cette notion avec un parcours pédagogique progressif clé en main

Cette ressource de type : **Cours gratuit**, pour le niveau : **3ème**, dans la catégorie : **La France dans la Seconde Guerre mondiale**, ne constitue qu'une **étape** d'un **parcours pédagogique complet** prêt à l'emploi pour apprendre, s'entraîner et maîtriser cette notion **étape par étape**.

Étape 1. Cours gratuit : Comprendre la règle

Découvrir la notion grâce à des explications simples et des exemples concrets.

- [Leçon 3ème La France dans la Seconde Guerre mondiale](#) (pdf)
- [Leçon 3ème La France dans la Seconde Guerre mondiale](#) (word)
- [Retenir autrement 3ème La France dans la Seconde Guerre mondiale](#) (pdf)
- [Retenir autrement 3ème La France dans la Seconde Guerre mondiale](#) (word)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 2. Exercices : S'entraîner progressivement

Des exercices progressifs pour avancer étape par étape

- [Exercices 3ème La France dans la Seconde Guerre mondiale](#) (pdf)
- [Exercices 3ème La France dans la Seconde Guerre mondiale](#) (word)
- [Exercices Correction 3ème La France dans la Seconde Guerre mondiale](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 3. Évaluation Bilan : Vérifier ses acquis avant le contrôle

Des évaluations et corrections pour se préparer sereinement

- [Evaluation 3ème La France dans la Seconde Guerre mondiale](#) (pdf)
- [Evaluation 3ème La France dans la Seconde Guerre mondiale](#) (word)
- [Evaluation Correction 3ème La France dans la Seconde Guerre mondiale](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 4. Séquence / Fiche de prep : Ressources enseignants clé en main

Accéder aux fiches de préparation, séquences et séances complètes pour enseigner la notion facilement.

- [La France dans la Seconde Guerre mondiale - 3ème – Séquence complète](#)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)